

Les subsides

cette information. Je doute beaucoup que de nombreux membres du Congrès américain connaissent l'importance des subventions accordées aux États-Unis. La plupart d'entre eux ne touchent jamais cette question et ils sont spécialisés dans certains domaines.

● (1640)

L'autre petite observation que je voudrais faire, à la suite des nombreuses allusions de mon collègue, porte sur l'affirmation selon laquelle le pacte de l'automobile est un bon exemple d'accord de libre-échange. Le pacte de l'automobile n'est pas du tout un accord de libre-échange. Il ne l'a jamais été et n'était pas censé l'être. Le pacte de l'automobile est un accord commercial géré, conçu pour assurer la rationalisation de l'industrie. Il a été conçu en fonction des cinq constructeurs d'automobiles qui desservaient, en 1965, la plupart du marché des consommateurs nord-américains. Il visait à réaliser l'équilibre entre la fabrication et l'approvisionnement dans les deux pays selon surtout leur potentiel de ventes. Il a permis que chaque pays retire des avantages raisonnables de l'industrie automobile, considérée à juste titre comme l'une des principales industries du centre du Canada.

Il s'agit d'un accord commercial géré. Ce n'est pas un accord de libre-échange. J'ai entendu de nombreux ministériels et membres du cabinet dire que l'industrie automobile est un exemple de ce que pourrait donner le libre-échange. Le pacte n'a jamais été du libre-échange, et n'a jamais été conçu dans ce but. Il a donné de bons résultats parce qu'il était géré et parce qu'il exigeait que certaines choses soient faites dans l'intérêt de chacun des pays participants.

Bien sûr, si nous pouvions conclure des accords commerciaux identiques dans d'autres industries, je crois que nous devrions essayer de le faire. Plus un secteur industriel est grand et diversifié et plus il est difficile de conclure un tel accord. C'est plus difficile avec un secteur industriel comptant 1,000 sociétés qu'avec un qui compte cinq grandes sociétés. Nous devrions vérifier si c'est possible. Je crois que si le gouvernement essayait de conclure un genre d'accord prévoyant des avantages clairement énoncés pour chacun des pays participants, alors, nous ne serions pas aussi inquiets qu'à l'heure actuelle.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires. Débat. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur (M^{me} Landry).

Mme Monique Landry (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'aimerais parler des dimensions plus larges de nos relations commerciales avec les États-Unis.

Notre gouvernement est en faveur d'une réduction substantielle des obstacles au commerce international, surtout pour ce qui est du commerce entre le Canada et les États-Unis et je suis absolument convaincue que nos négociations sur la libéralisation des échanges se traduiront par une augmentation de

notre compétitivité internationale, de notre production nationale de l'emploi et de nos revenus réels.

Monsieur le Président, je reconnais que des gens raisonnables et bien intentionnés peuvent avoir des préoccupations légitimes quant aux conséquences économiques, politiques, culturelles et sociales que pourrait avoir pour le Canada la conclusion d'un accord commercial global avec les États-Unis.

Permettez-moi d'essayer d'apaiser quelques-unes de ces inquiétudes. Je voudrais d'abord répondre à l'affirmation qu'il est inutile de modifier le *statu quo*. Pourquoi réparer ce qui fonctionne bien, disent certains. L'économie canadienne ne se porte pas trop mal, soutiennent ces mêmes personnes, qui soulignent le fait que depuis plusieurs années, la balance commerciale avec les États-Unis s'est soldée par un excédent considérable. Malheureusement, les tenants de cette opinion à courte vue ne tiennent pas compte du fait que l'économie canadienne est aux prises avec un certain nombre de problèmes structurels sérieux qui se sont développés au cours des dernières années ou décennies. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que durant la plus grande partie des années 1970 et des années 1980, c'est le Canada qui, de tous les plus grands pays industrialisés, a enregistré la hausse de productivité la plus faible et l'une des augmentations de coûts les plus élevées.

Il en est résulté une détérioration de notre position concurrentielle, ce qui a entraîné une baisse marquée du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Nous faisons des progrès, mais nous avons encore un bon bout de chemin à parcourir avant de nous remettre de la récession du début des années 1980 qui a touché le Canada beaucoup plus durement que la plupart des autres nations industrialisées.

Par ailleurs, un certain nombre d'autres facteurs négatifs font qu'il est impossible de s'accrocher au *statu quo*. Traditionnellement, le Canada a toujours largement compté sur l'abondance de ses richesses naturelles comme sources d'emplois et de revenus. Cependant, les changements technologiques ont fait baisser la demande mondiale pour certains produits et, au Canada, ce problème s'est aggravé en raison de la concurrence de plus en plus vive des pays peu développés qui cherchent désespérément à obtenir des devises étrangères.

Dans le cas des produits perfectionnés, vendus sur le marché canadien et sur les marchés extérieurs, non seulement nous faisons face à la concurrence féroce des autres nations industrialisées avancées, mais nous subissons également de plus en plus de pressions de la part des nouveaux pays industrialisés. Ces faits nouveaux se combinent à deux autres phénomènes qui ont des répercussions profondes sur notre pays. Je veux parler, premièrement, de la révolution technologique qui est en cours et, deuxièmement, de la réapparition du protectionnisme dans le monde, phénomène nul part plus évident que chez notre plus gros client, c'est-à-dire les États-Unis.

C'est presque devenu un cliché de dire que de toutes les nations industrialisées dans le monde, le Canada est le seul pays, mise à part l'Australie, qui ne jouisse pas d'un accès assuré à un marché de 100 millions d'habitants ou plus.